



Fatigué, moi? Jamais!

1to1 energy easy light:
l'électricité à tarif unique pour les ménages
et l'artisanat

1to1 energy

L'énergie intelligente

Fatigué, moi? Jamais! J'utilise judicieusement mon énergie. 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par an. Exit les états d'âme. Rien que du rationnel. Plus simple que moi y a pas.

1to1 energy easy light:
un tarif unique avantageux

1to1 energy easy light est le produit d'électricité à la tarification la plus simple pour les particuliers et les petites entreprises artisanales.

A qui s'adresse 1to1 energy easy light?

1to1 energy easy light représente la solution idéale pour les particuliers et les petites entreprises artisanales qui consomment peu d'électricité la nuit. Cette formule s'adresse aux clients dont la consommation annuelle n'excède pas 20 000 kWh et qui n'ont pas de dispositif de mesure de la puissance.

Quels sont les avantages de 1to1 energy easy light?

- **Un modèle de prix extrêmement simple:** le prix est toujours le même, de jour comme de nuit.
- **Différentes combinaisons possibles:** vous pouvez associer 1to1 energy easy à d'autres produits, par exemple à des produits d'éco-courant, ou nos produits chaleur, afin de trouver la formule la plus adaptée à vos besoins.

Quels sont les éléments de prix de 1to1 energy easy light?

- Le prix se décompose comme suit:
- prix de la fourniture d'énergie
 - prix pour l'utilisation du réseau
 - taxes et redevances

Application du produit d'utilisation du réseau BT ST

- Les taxes et redevances sont facturées séparément. Il s'agit actuellement de la taxe d'encouragement légale (rétribution à prix coûtant du courant injecté/financement des frais supplémentaires) et, le cas échéant, des redevances communales.
- Vous trouverez plus d'informations sur votre produit d'utilisation du réseau sur www.bkw-fmb.ch/marche.

Facturation

Chaque année, quatre factures (acomptes compris) sont établies et envoyées par e-mail ou par courrier. Elles peuvent être payées au moyen d'un bulletin de versement, par facture électronique, par recouvrement direct (auprès des banques) ou via Debit Direct (auprès de PostFinance).

Les conditions générales, les règlements et les dispositions ainsi que le produit d'utilisation du réseau correspondant de BKW FMB Energie SA s'appliquent.



Eléments de prix Valables à partir du 1 ^{er} janvier 2011	Prix de base (CHF/an)		Prix travail (ct./kWh)	
	Hors TVA	TVA incluse	Simple tarif (0-24h)	
			Hors TVA	TVA incluse
Fourniture d'énergie	–	–	10,95	11,83
Utilisation du réseau BT ST ¹	114,00	123,12	9,85	10,64
Taxe d'encouragement légale ²	–	–	0,45	0,49
Redevances communales ³	–	–	1,50	1,62
Total (ct./kWh)			22,75	24,57

¹ Les prix travail (utilisation du réseau), y compris les services-système de swissgrid, s'élèvent à 0,40 ct./kWh.

² La taxe d'encouragement légale est redéfinie chaque année à l'automne par l'Office fédéral de l'énergie. Elle sert à promouvoir la production de courant de source renouvelable. Pour 2011, elle s'élève à 0,45 ct./kWh (hors TVA).

³ Les redevances communales sont plafonnées à 25 CHF par mois et par point de mesure. Les communes sont libres de les appliquer ou non.

Les prix, TVA de 8% incluse, sont arrondis selon les règles commerciales.

Vous trouverez plus d'informations sur
www.1to1energy.ch ou www.bkw-fmb.ch/marche

Vous avez des questions?

Notre centre de service à la clientèle se tient à votre disposition au 0844 121 113

Votre fournisseur d'énergie

BKW FMB Energie SA
Viktoriaplatz 2
3000 Berne 25
www.bkw-fmb.ch